

ETATS FINANCIERS

31 Décembre 2014

Sommaire

Comptes annuels de la Section générale	1
Bilan	5
Hors – bilan	6
Compte de résultat	7
Faits marquants	9
Principes comptables	14
Notes annexes aux états financiers relatives:	
- au bilan	25
- au hors-bilan	45
- au compte de résultat	51
- notes spécifiques	67



**SECTION GENERALE
COMPTES SOCIAUX
DE LA CAISSE DES DEPOTS**

AU 31 DECEMBRE 2014

Ces comptes ont été examinés et arrêtés par le directeur général de la Caisse des Dépôts en date du 17 mars 2015.

ETATS FINANCIERS SOCIAUX

Bilan	5
Hors-Bilan	6
Compte de résultat	7

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SOCIAUX

1. Environnement économique, événements marquants de la période & postérieurs à la clôture.	9
2. Principes d'élaboration des comptes	14
3. Notes relatives au bilan	
3.1 - Opérations interbancaires et assimilées - Créances sur les établissements de crédit	25
3.2 - Opérations avec la clientèle	26
3.3 - Opérations sur titres de transaction, de placement, d'investissement et de l'activité de portefeuille	
3.3.1 - Analyse par nature et type de portefeuille	27
3.3.2 - Eléments complémentaires	28
3.4 - Participations	
3.4.1 - Principales participations	29
3.4.2 - Mouvements	30
3.5 - Immobilisations corporelles et incorporelles	31
3.6 - Comptes de régularisation et actifs divers	32
3.7 - Opérations interbancaires et assimilées - Dettes envers les établissements de crédit	33
3.8 - Opérations avec la clientèle	34
3.9 - Dettes représentées par un titre	35
3.10 - Comptes de régularisation et passifs divers	36
3.11 - Provisions	37
3.12 - Variation des capitaux propres	38
3.13 - Risques de crédit	
3.13.1 - Ventilation des créances sur les établissements de crédit	39
3.13.2 - Ventilation des opérations avec la clientèle	40
3.13.3 - Ventilation des titres à revenu fixe (hors titres empruntés)	41
3.13.4 - Ventilation par durée restant à courir	42
3.14 - Bilan ventilé par devise - Valeurs nettes après dépréciation	43
4. Notes relatives au hors-bilan	
4.1 - Engagements hors bilan relatifs aux opérations de change comptant et à terme et de prêts/emprunts de devises	45
4.2 - Instruments financiers à terme	
4.2.1 - Engagements hors-bilan relatifs aux instruments financiers à terme	46
4.2.2 - Ventilation par durée résiduelle	47
4.2.3 - Ventilation par devise	48
4.2.4 - Ventilation par zone géographique des swaps de taux	49
4.3 - Risques de crédit - Ventilation par zone géographique des engagements donnés	50
5. Notes relatives au résultat	
5.1 - Intérêts et assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires	51
5.2 - Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle	52
5.3 - Intérêts et assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	53
5.4 - Autres intérêts et assimilés	54
5.5 - Revenus des titres à revenu variable	55
5.6 - Produits et charges de commissions	56
5.7 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	57
5.8 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	58
5.9 - Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets	59
5.10 - Produits et charges générales d'exploitation	
5.10.1 - Produits et charges générales d'exploitation	60
5.10.2 - Effectifs rémunérés	61
5.11 - Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	62
5.12 - Coût du risque	63
5.13 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	64
5.14 - Charge d'impôt	65
5.15 - Dotations nettes au FRBG et provisions réglementées	66
6. Notes spécifiques	
6.1 - Programme d'Investissement d'Avenir	67
6.2 - Détail des effets publics et valeurs assimilées par pays émetteur	68

Bilan Section générale

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Actif			
Opérations interbancaires et assimilées		39 041	35 265
Caisse, Banques centrales		15	324
Effets publics et valeurs assimilées	3.3	24 203	19 349
Créances sur les établissements de crédit	3.1	14 823	15 592
Opérations avec la clientèle	3.2	11 156	8 727
Comptes ordinaires débiteurs		715	668
Autres concours à la clientèle à terme		10 441	8 059
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	3.3	42 385	43 438
Obligations et autres titres à revenu fixe		29 546	31 336
Actions et autres titres à revenu variable		12 839	12 102
Participations	3.4	21 337	20 975
Immobilisations corporelles et incorporelles	3.5	3 391	3 418
Comptes de régularisation et actifs divers	3.6	11 831	10 995
Total Actif		129 141	122 818
Passif			
Opérations interbancaires et assimilées	3.7	5 576	12 635
Dettes envers les établissements de crédit à vue		4 221	3 271
Dettes envers les établissements de crédit à terme		1 355	9 364
Opérations avec la clientèle	3.8	47 730	49 153
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle		40 318	42 367
Autres dettes envers la clientèle		7 412	6 786
Dettes représentées par un titre	3.9	42 233	30 905
Comptes de régularisation et passifs divers	3.10	12 897	10 383
Provisions	3.11	456	402
Dépôts de garantie		1	1
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)	3.12	556	473
Capitaux propres - hors FRBG	3.12	19 692	18 866
Réserves et autres		18 457	18 312
Résultat de l'exercice		1 235	554
Total Passif		129 141	122 818

Hors-bilan Section générale

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Engagements de financement et de garantie donnés		
Engagements de financement	10 143	10 339
En faveur d'établissements de crédit ⁽¹⁾	5 446	2 570
En faveur de la clientèle	4 693	7 769
Engagements de financement douteux	4	
Engagements de garantie	5 602	6 174
D'ordre d'établissements de crédit ⁽²⁾	3 736	4 535
D'ordre de la clientèle	1 866	1 639
Engagements douteux		
Engagements de financement et de garantie reçus		
Engagements de financement	16 311	9 808
Reçus d'établissements de crédit	16 311	9 808
Reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	12 962	14 587
Reçus d'établissements de crédit ⁽¹⁾⁽²⁾	10 425	11 765
Reçus de la clientèle	2 048	2 356
Reçus de l'Etat et assimilés	489	466
Engagements sur titres		
Titres à recevoir	942	918
Titres à livrer	84	84
Autres engagements donnés et reçus		
Autres engagements donnés	15 048	15 845
Autres engagements reçus	90	199

Les engagements hors-bilan relatifs aux opérations de change au comptant et à terme et de prêts / emprunts de devises sont décrits dans la note 4.1 et les instruments financiers à terme sont décrits dans la note 4.2.

(1) Dont au 31 décembre 2014, un engagement de financement en faveur de la SFIL pour 2 955 M€ (1 695 M€ au 31 décembre 2013) et un engagement de garantie reçu de la SFIL pour 6 212 M€ (6 758 M€ au 31 décembre 2013);

(2) Dont au 31 décembre 2014, un engagement de garantie donné à NATIXIS pour 3 602 M€ (4 400 M€ au 31 décembre 2013) et un engagement de contre garantie de la BPCE au profit de la Caisse des Dépôts pour 3 602 M€ (4 400 M€ au 31 décembre 2013).

Résultat Section générale

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts et produits assimilés		1 875	1 872
Opérations de trésorerie et interbancaires	5.1	139	170
Opérations avec la clientèle	5.2	182	176
Obligations et autres titres à revenu fixe	5.3	1 161	1 232
Autres intérêts et produits assimilés	5.4	393	294
Intérêts et charges assimilées		(1 107)	(1 066)
Opérations de trésorerie et interbancaires	5.1	(27)	(70)
Opérations avec la clientèle	5.2	(372)	(362)
Obligations et autres titres à revenu fixe	5.3	(419)	(362)
Autres intérêts et charges assimilées	5.4	(289)	(272)
Revenus des titres à revenu variable	5.5	1 437	1 006
Commissions (produits)	5.6	22	32
Commissions (charges)	5.6	(29)	(46)
Gains ou pertes s/opé des portefeuilles de négociation	5.7	19	(15)
Gains ou pertes s/opé des portefeuilles de placement et assimilés	5.8	312	(2)
Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets	5.9	(116)	(171)
Produit net bancaire		2 413	1 610
Charges générales d'exploitation	5.10	(465)	(354)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	5.11	(100)	(90)
Résultat brut d'exploitation		1 848	1 166
Coût du risque	5.12	13	5
Résultat d'exploitation		1 861	1 171
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.13	(108)	(345)
Résultat courant avant impôt		1 753	826
Charge d'impôt	5.14	(435)	(272)
Dotations nettes aux FRBG et provisions réglementées	5.15	(83)	
Résultat net		1 235	554

Notes annexes aux états financiers

1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE LA PÉRIODE & POSTÉRIEURS À LA CLOTURE.

L'environnement économique 2014

I. Une croissance mondiale en ralentissement, avec un effondrement du prix du pétrole

La conjoncture mondiale a été caractérisée par un ralentissement assez généralisé au second semestre 2014, à l'exception des États-Unis et du Royaume-Uni :

Les **pays émergents** ont marqué le pas, avec un ralentissement global, mais hétérogène selon les pays. L'effondrement du prix du pétrole, joint à la baisse généralisée des prix des matières premières, a pénalisé les pays producteurs, au premier rang desquels la Russie. L'atonie du commerce mondial et une production industrielle peu dynamique ont réduit néanmoins la croissance globale des émergents à 5 %.

Aux **États-Unis**, l'activité reste soutenue : la croissance a atteint 2,4% en 2014, même si l'investissement s'essouffle un peu en fin d'année. La consommation demeure vigoureuse, le prix de l'immobilier et les créations d'emploi restent bien orientés. La Fed demeure extrêmement prudente dans ses actions pour ne pas freiner ce dynamisme.

En **zone euro**, la croissance est de 0,9%. L'Espagne est comparativement en meilleure posture que l'Italie. Quant à la France, la consommation des ménages est toujours positive, mais faiblement ; l'investissement public régresse et l'investissement des entreprises a cessé de baisser ; au global, la croissance se situe sur l'année à 0,4 % — niveau largement insuffisant pour endiguer la hausse du chômage. L'annonce du plan de relance Juncker et des conditions d'emprunt exceptionnellement favorables pourraient aider à la relance.

La préoccupation majeure de toutes les banques centrales reste le risque de déflation, alimenté par une croissance anémique et surtout par la baisse des prix des matières premières, dont le pétrole. L'inflation européenne est de 0,4 % sur 2014, bien en-dessous des « 2 % », cible de la BCE.

II. Des marchés de taux dans l'attente des mouvements de la Fed

Les politiques monétaires divergentes

Aux **États-Unis**, la Fed a fini sa première phase de normalisation en arrêtant ses achats d'actifs. La seconde phase (la remontée des taux directeurs) n'interviendra que si elle ne perturbe pas la croissance et les marchés.

En **zone euro**, la BCE est sur une toute autre trajectoire : si les taux directeurs sont maintenus au plus bas en territoire positif (0,05 %), la banque centrale a annoncé une politique monétaire expansionniste, avec l'achat d'ABS, d'obligations sécurisées et bientôt de titres d'État détenus par les banques. L'objectif avoué est de stimuler la distribution de crédit et la réallocation vers des actifs plus risqués.

Les taux longs

Les taux longs européens ont connu une évolution extraordinaire en 2014 : contre toutes les attentes des prévisionnistes, ils ont baissé drastiquement :

Le taux OAT 10 ans français a été divisé par trois sur l'année, passant de 2,55 % à 0,82 %.

Les *spreads* des pays périphériques se sont nettement réduits, avec un afflux des acheteurs vers les dettes à plus forte rentabilité : l'écart de rendement entre l'Allemagne et l'Espagne a été divisé par deux, passant de 2 % à 1 %.

Les courbes de taux restent pentues, mais les niveaux absolus sont en forte baisse : l'Allemagne emprunte à 30 ans sous 1,40 % fin décembre.

Le marché du crédit

Si le marché du crédit *investment grade* continue de bien performer avec des *spreads* orientés à la baisse pour les meilleurs émetteurs, le marché du *high yield* a pâti des incertitudes géopolitiques et a été moins recherché en fin d'année qu'auparavant : les *spreads* se sont élargis en fin de second semestre.

III. Des marchés actions aux évolutions contrastées

Les marchés actions ont globalement crû sur 2014 : le MSCI World a progressé de +3 %, mais cette augmentation recouvre des évolutions contrastées :

Les marchés des **pays émergents** ont été très hétérogènes : la Russie s'est effondrée ; en revanche, l'Inde et la Chine ont bien progressé. Au global, l'évolution est négative, tant sur le second semestre (-9 %) que sur l'année (-5 %).

Le marché **américain** a continué à caracoler en tête, avec une progression de +5 % sur le second semestre et de +11 % sur l'année, suivi de peu par le marché **japonais**, qui, après un mauvais premier semestre s'est bien redressé en fin d'année, alimenté par les perspectives de rachats d'actifs (+8 % au global sur 2014).

Les marchés **européens** ont été freinés par la croissance atone de la zone, les craintes de déflation et un niveau de bénéfices toujours nettement inférieur constatés outre-Atlantique. Sur le second semestre, le CAC40 baisse de -3 % et termine l'année quasiment inchangé, à -0,5 %. Les petites valeurs s'en tirent mieux, avec une progression de +8 % sur l'année.

Sectoriellement, sur le marché européen, les télécommunications alimentées par les perspectives de consolidation du secteur (+25 %), sortent en tête, tandis que les produits de base chutent (-18 %) pénalisés par l'évolution des matières premières et du pétrole.

Évènements marquants de la période

IV. La Société de Financement Local

Le 23 janvier 2013, le contrat finalisant la création de la Société de Financement Local (SFIL) a été signé par le ministre de l'économie et des finances, La Banque Postale, Dexia et la Caisse des Dépôts.

Détenue à 75% par l'État, 20% par la Caisse des Dépôts et 5% par La Banque Postale, la Société de Financement Local permet de refinancer, via la Caisse Française de Financement Local, les prêts à moyen et long terme que La Banque Postale propose.

La création de cet établissement a constitué une étape majeure dans la réponse pérenne que l'État entend apporter aux difficultés structurelles de financement rencontrées par le secteur public local depuis le retrait de Dexia.

Au 31 décembre 2014, la Caisse des Dépôts a prêté à la SFIL 1 210 millions d'euros à court terme et 8 335 millions d'euros à long terme. En contrepartie, la Caisse des dépôts a reçu un engagement de garantie pour 6 212 millions d'euros.

Par ailleurs, un engagement de financement de 2 955 millions d'euros est comptabilisé dans les livres de la Caisse des Dépôts.

V. Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) : de nouvelles actions confiées à la caisse des dépôts

L'année 2014 a été l'année du démarrage du Programme Investissements d'Avenir phase 2 (PIA 2), voté en loi de finances 2014, pour une enveloppe de 12 milliards d'euros.

Le groupe Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de 3,7 milliards d'euros sur cette nouvelle enveloppe, dont l'essentiel sera consacré aux investissements vers les entreprises et la mise sur le marché des innovations. La transition écologique et énergétique, l'une des priorités du plan stratégique du Groupe, est aussi au cœur des priorités d'investissements de cette nouvelle enveloppe : plus de la moitié des investissements seront soumis à des critères d'éco-conditionnalité appliqués aux projets.

Au 31 décembre 2014, la Caisse des dépôts est mobilisée sur sept nouvelles conventions pour un montant de 936 millions d'euros.

VI. CDC International Capital

Conformément aux orientations du plan stratégique présenté en novembre 2013 par son directeur général, le groupe Caisse des Dépôts s'est doté d'une structure dédiée aux partenariats d'investissement avec les fonds souverains et les grands investisseurs internationaux au cours de l'année 2014.

Cette filiale, dénommée CDC International Capital, est une société d'investissement au statut de société anonyme. Elle portera les partenariats du groupe Caisse des Dépôts notamment avec des fonds souverains. Elle devient ainsi la première plateforme européenne d'investissement tournée vers des institutionnels de long terme internationaux.

Au 31 décembre 2014, la Caisse des Dépôts détient une participation de 316 millions d'euros libérée à hauteur de 91 millions d'euros.

VII. Holdco SIIC

La prise en compte de l'ANR à fin 2014 a amené la Caisse des Dépôts à compléter la dépréciation sur le titre Holdco SIIC de 50 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, le coût d'acquisition des titres d'une valeur brute de 2 587 millions d'euros est déprécié de 218 millions d'euros.

Evénements posterieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

2. PRINCIPES D'ÉLABORATION DES COMPTES

Les comptes au 31 décembre 2014 sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux établissements de crédit. Ces principes sont énoncés dans le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, sous réserve des adaptations prévues par le règlement ANC n°2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire et son annexe.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n°2014-07 (livre I - titre 1 - chapitre 2 relatif au modèle des états de synthèse).

Les principes comptables et méthodes d'évaluation retenus sont identiques à ceux utilisés pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2013.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

I. Enregistrement en compte de résultat

Les intérêts et les commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru selon le principe de la spécialisation des exercices. Les commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées lors de leur encaissement ou de leur paiement.

II. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle

Ces créances intègrent les crédits consentis, les comptes ordinaires débiteurs, ainsi que les titres reçus en pension livrée et les valeurs reçues en pension.

Les dispositions comptables du règlement n°2014-07 (livre II - titre 1 relatif à la comptabilisation des commissions reçues et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours et titre 2 relatif au traitement comptable du risque de crédit) s'appliquent à l'ensemble des prêts et créances.

2.1. Prêts

Les prêts sont enregistrés à l'actif à leur valeur de remboursement. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions perçues et les coûts de transaction supportés à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition des crédits sont étalés de manière actuarielle, sauf s'il est démontré que ces éléments ne sont pas significatifs.
- Les prêts sont transférés en créances douteuses dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré, c'est-à-dire lorsqu'il est probable que tout ou partie des sommes dues conformément au contrat ne seront pas perçues et ce, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. En tout état de cause, sont considérés comme douteux les prêts présentant des échéances impayées depuis plus de 3 mois (plus de 6 mois en matière immobilière, plus de 9 mois vis-à-vis des collectivités locales), les prêts pour lesquels la situation financière de la contrepartie est dégradée, se

traduisant par un risque de non-recouvrement, ainsi que les encours faisant l'objet d'une procédure contentieuse.

- De même, tous les concours sur une contrepartie, dès lors que celle-ci dispose d'un concours inscrit en créances douteuses, sont inscrits en créances douteuses en application du principe de contagion. Pour les groupes, le principe de contagion est appliqué au cas par cas.
- Parmi les créances douteuses, sont identifiées comptablement les créances douteuses compromises. Les créances douteuses compromises sont les créances dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées. Sont concernées les créances déchuées du terme ainsi que certaines créances douteuses de plus d'un an et ayant un caractère irrécouvrable nécessitant la détermination d'une dépréciation et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. Cette analyse doit être effectuée en tenant compte des garanties existantes sur ces encours.
- Les encours douteux et les encours douteux compromis peuvent être portés à nouveau en encours sains lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance. Ils peuvent être également portés en encours restructurés si un rééchelonnement de la dette a eu lieu et après un délai d'observation.
- Les prêts présentant un risque de crédit avéré font l'objet de dépréciations qui permettent de couvrir, en valeur actualisée, l'ensemble des pertes prévisionnelles sur les encours classés en créances douteuses et en créances douteuses compromises.
- Les intérêts courus sont enregistrés périodiquement sur les créances saines, y compris les créances restructurées et sur les créances douteuses non compromises. Les intérêts sur créances douteuses compromises ne sont enregistrés en compte de résultat qu'au moment de leur paiement effectif. Les intérêts comptabilisés sur créances douteuses et non encaissés sont intégralement dépréciés. Lorsque l'établissement estime que la créance est définitivement irrécouvrable, une perte est enregistrée.
- Les créances restructurées sont identifiées, le cas échéant, dans une sous-catégorie spécifique des encours sains. Elles donnent lieu à l'enregistrement en coût du risque d'une décote d'un montant égal à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation, au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux futurs attendus suite à la restructuration. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie restant à courir du crédit dans la marge d'intérêt. Les créances restructurées sont immédiatement déclassées en encours douteux lorsque le débiteur ne respecte pas les échéances fixées.
- Les engagements par signature suivent les mêmes principes et méthodes comptables que ceux appliqués aux crédits.

2.2. Titres reçus en pension livrée et valeurs reçues en pension

Ils sont portés à l'actif dans un compte représentatif de la créance ainsi générée. Les produits correspondants sont enregistrés en résultat de l'exercice prorata temporis. Les titres pris en pension livrée puis cédés sont enregistrés au passif en dettes de titres. Ils sont dès lors valorisés à leur valeur de marché.

III. Titres et opérations sur titres

3.1. Titres

Les titres sont comptabilisés conformément au règlement n°2014-07 (livre II - titre 3 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres).

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement / livraison, sauf cas particuliers.

▪ Titres de transaction

Les titres de transaction comprennent, outre des valeurs mobilières, des bons du Trésor et des TCN. Ils sont acquis (ou vendus) dès l'origine avec l'intention de les revendre (ou de les racheter) à court terme. Ils se négocient sur des marchés liquides et sont valorisés à leur valeur de marché. A chaque arrêté, les variations de valeur de marché sont enregistrées en résultat.

▪ Titres de placement

Les titres de placement incluent les titres ne répondant pas aux conditions d'un classement en portefeuilles de transaction, d'investissement, d'activité de portefeuille (TAP) ou de participation.

Les éventuelles primes ou décotes font l'objet d'un étalement actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre.

Les titres de placement sont gérés selon la méthode du "premier entré, premier sorti", et sont évalués de la façon suivante :

- actions et obligations : les moins-values latentes calculées par rapport à la valeur de marché sur la base du cours de clôture sont constatées sous forme de dépréciations ;
- bons du Trésor, TCN et titres du marché interbancaire : des dépréciations sont constituées en fonction de la solvabilité des émetteurs et par référence à des indicateurs de marché. Le portefeuille de titrisations (détenu en placement) est valorisé en fonction des cotations fournies par Bloomberg. Le cas échéant, des cotations sont demandées à des contreparties externes.

▪ Titres d'investissement

Cette catégorie est composée de titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée, acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels l'Établissement public dispose de la capacité de financement nécessaire pour continuer de les détenir jusqu'à leur échéance et n'est soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause son intention de détenir ces titres jusqu'à leur échéance.

Le changement d'intention ou la cession de titres d'investissement pour un montant non négligeable entraîne le reclassement automatique de l'intégralité des titres d'investissement dans le portefeuille de placement et l'interdiction durant l'exercice et les deux exercices suivants de classer des titres en portefeuille d'investissement. Des exceptions à cette règle sont toutefois prévues, notamment en cas de cession proche de la date d'échéance ou justifiée par un événement externe, isolé ou imprévisible.

Les moins-values latentes pouvant exister entre la valeur comptable des titres et leur prix de marché ne font pas l'objet de dépréciations.

Néanmoins, les dispositions comptables du règlement n°2014-07 (livre II - titre 2 relatif au traitement comptable du risque de crédit) s'appliquent, le cas échéant, au risque de crédit attaché aux titres d'investissement.

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (prime - décote) est amortie selon la méthode actuarielle.

▪ **Titres de l'activité de portefeuille (TAP)**

Les titres de l'activité de portefeuille correspondent à des investissements réalisés de façon régulière avec pour objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce ni de participer activement à la gestion opérationnelle de l'entreprise émettrice.

Ils sont comptabilisés au prix d'acquisition.

Ils figurent au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les sociétés cotées, la moyenne des cours de bourse constatés sur une période suffisamment longue, tenant compte de l'horizon de détention envisagé pour atténuer l'effet de fortes variations ponctuelles de cours de bourse, est généralement représentative de la valeur d'utilité. Lorsque cette moyenne n'est pas représentative de la valeur d'utilité, une approche multicritère est mise en place.

▪ **Titres de participation**

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Ils sont évalués en fonction de leur valeur d'usage par référence à différents critères tels que l'actif net, les perspectives de rentabilité, le cours de bourse, la capitalisation des résultats. Des dépréciations sont constituées en cas de perte durable de la valeur d'usage de ces titres.

3.2. Opérations sur titres

▪ **OAT indexées sur l'inflation**

En l'absence de réglementation spécifique applicable aux établissements de crédits, l'indexation du nominal des OAT indexées sur l'inflation est comptabilisée par analogie au traitement préconisé par le code des assurances : le gain ou la perte est constaté en produits ou en charges de l'exercice.

▪ **Cessions temporaires de titres (prêts et emprunts, pensions livrées)**

Les titres prêtés sont inscrits sur une ligne spécifique de l'actif du bilan pour la valeur comptable des titres sortis du portefeuille selon la méthode "dernier entré, premier sorti" (DEPS ou LIFO). En date d'arrêté, ils sont évalués selon les règles du portefeuille d'origine. Les titres empruntés sont enregistrés, au prix de marché du jour de l'emprunt, à l'actif dans la catégorie des titres de transaction et au passif pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. Ces titres sont évalués en fonction de leur valeur de marché aux dates d'arrêté. Les prêts et emprunts garantis par des espèces sont comptablement assimilés à des pensions livrées. La rémunération relative à ces opérations est enregistrée prorata temporis en résultat.

IV. Instruments financier à terme

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux d'intérêt, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 (livre II - titre 5 relatif aux instruments financiers à terme).

En application de la stratégie définie sur le développement des activités de négociation et la gestion des risques de marché, la Caisse des Dépôts intervient sur l'ensemble des marchés organisés et de gré à gré d'instruments financiers à terme fermes et conditionnels de taux, de change et sur actions. Ces interventions sont réalisées, en France comme à l'étranger dans le cadre de couvertures affectées ou globales, ou dans le cadre de prise de positions ouvertes isolées.

Pour l'ensemble de ces instruments, et quelle que soit l'intention de gestion, le nominal des contrats, celui du sous-jacent ou le prix d'exercice, est porté en hors-bilan. La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion.

La juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés est précisée dans la note relative aux instruments financiers à terme.

4.1. Contrats d'échange de taux et de devises

▪ Opérations de couverture

Les charges ou produits des instruments financiers à terme affectés, dès l'origine, à la couverture d'un élément ou d'un ensemble homogène d'éléments identifiés sont enregistrés en résultat de manière symétrique aux produits ou charges sur les éléments couverts.

Les résultats sur instruments financiers affectés le cas échéant à une couverture globale sont enregistrés prorata temporis.

▪ Positions ouvertes isolées

Les contrats sont évalués, à la date d'arrêté des comptes, à leur valeur de marché.

- Pour les contrats négociés sur des marchés organisés ou assimilés, les gains ou les pertes latents sont enregistrés en résultat.
- Pour les contrats négociés de gré à gré, les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour risque et les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

4.2. Autres opérations

Les autres opérations se composent principalement des futures et des options.

▪ Opérations de couverture

Les charges ou produits sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits ou charges sur l'élément couvert.

▪ Opérations autres que de couverture

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché.

- Pour les contrats en position ouverte isolée, négociés sur des marchés organisés ou assimilés, les gains ou les pertes latents sont enregistrés en résultat.
- Pour les contrats en position ouverte isolée, négociés de gré à gré, les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour risque et les plus-values latentes ne sont pas enregistrées. Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité et par dérogation à la réglementation française, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique.

4.3. Opérations complexes

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments de types, natures et modes d'évaluation identiques ou différents.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée en bilan et hors-bilan en suivant la nature juridique des produits sous-jacents.

Le résultat est appréhendé globalement et comptabilisé en un seul lot, de manière à refléter la nature économique des opérations, comme s'il s'agissait d'un instrument unique. Dans le cas de produits totalement nouveaux, sans référence à une réglementation explicite, l'approche comptable du résultat procède d'un raisonnement par analogie avec des types de produits existants. La comptabilisation du résultat est fonction de l'intention de gestion.

▪ Opérations relevant de la logique de couverture

Pour des raisons de prudence, dans le cas notamment de faible liquidité du marché, le résultat est comptabilisé prorata temporis. Une dépréciation est constituée en cas de valeur de marché négative.

▪ Gestion de portefeuille de transaction

Le résultat, assimilable à une commission de montage, est comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.

4.4. Les valeurs de marché

Lorsque le prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées. Elles font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, demande de valorisation à un établissement indépendant spécialiste des valorisations complexes, et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

V. Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément au règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général (livre I - titre II - chapitre I - section 3 relatif à l'évaluation des actifs non financiers à la date d'entrée dans le patrimoine), les immobilisations sont valorisées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat, de tous les coûts directement attribuables engagés ainsi que des coûts d'emprunt, le cas échéant.

En application du règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général (livre I - titre II - chapitre I - section 4 relatif à l'évaluation des actifs non financiers postérieurement à leur date d'entrée), la Section générale immobilise par composants les dépenses de remplacement et d'entretien. Les 5 catégories de composants identifiées sont amorties en mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée, en fonction du type d'immeuble défini:

- ✓ gros œuvre : de 50 ans à 100 ans ;
- ✓ couverture/façade : 30 ans ;
- ✓ agencements : 10 ans ;
- ✓ installations générales et techniques : 20 ans ;
- ✓ gros entretien : 15 ans.

- La valeur résiduelle, définie comme le montant net des coûts de sortie attendus, qu'une entité obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation, doit être prise en

compte dans la base amortissable lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. L'application des principes réglementaires s'est traduite pour l'ensemble des actifs immobiliers par l'absence de prise en compte de valeur résiduelle dans la base amortissable, celle-ci ne pouvant être déterminée de façon fiable.

- Les logiciels et coûts de développements sont amortis sur 3 ans ou sur 7 ans s'agissant des projets informatiques stratégiques.
- A chaque clôture, s'il existe un indice interne ou externe qu'une immobilisation a pu perdre notablement de la valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

De même, les réserves forestières font l'objet d'une dépréciation en cas de perte de valeur.

VI. Immobilier de placement

La Caisse des Dépôts détient, sur le long terme, un patrimoine locatif important. Les immeubles présentant lors de la clôture un indice interne ou externe de perte de valeur, ainsi que ceux destinés à être cédés à moyen terme font l'objet d'un test de dépréciation.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en Produit net bancaire dans la rubrique "Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets" du compte de résultat. Les valeurs de marché, pour les immeubles significatifs, sont évaluées par référence à des expertises externes.

VII. Dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle

Ces dettes comprennent les dépôts, les emprunts contractés ainsi que les titres donnés en pension livrée et les valeurs données en pension.

7.1. Emprunts

Ils sont inscrits au passif pour leur valeur de remboursement. Les intérêts correspondants sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

7.2. Titres donnés en pension livrée

La dette ainsi générée est inscrite au passif. Les titres sont maintenus dans leur portefeuille d'origine et continuent à être évalués selon les règles applicables à ce portefeuille. Les intérêts correspondants sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

VIII. Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : titres du marché interbancaire et titres de créances négociables (certificats de dépôts, BMTN et EMTN). Les intérêts courus non échus attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

IX. Provisions

Figurent sous cette rubrique :

9.1. Provisions sur opérations de financement et instruments financiers

Il s'agit de provisions couvrant des risques précisément identifiés, liés à des opérations bancaires ou à des instruments financiers ainsi que des pertes liées à certains secteurs d'activité. Ces provisions comprennent, entre autres, les provisions pour bonification d'intérêts sur enveloppes de prêts accordés, notamment par le fonds d'épargne.

9.2. Provisions pour engagements sociaux

Ces provisions constituées pour faire face aux engagements sociaux correspondent notamment aux indemnités de départ à la retraite et aux différents dispositifs mis en place suite à l'extinction de l'accord-cadre 2012-2014.

9.3. Autres provisions pour risques

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise ; leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture, et à l'absence de contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers. Ces provisions comprennent, entre autres, les provisions destinées à couvrir les charges prévisibles des litiges fiscaux notifiés.

9.4. Provisions pour impôts

Il s'agit d'une provision couvrant l'impôt latent relatif au régime de sursis d'imposition concernant les opérations d'échanges de titres (offres publiques d'échange, fusions).

X. Engagements sociaux

Les avantages consentis au personnel sont répartis en plusieurs catégories :

- des avantages à court terme : salaires, congés annuels, intéressement ;
- des avantages postérieurs à l'emploi : régime de retraite, indemnités de fin de carrière, accompagnement à la retraite à taux réduit, couverture prévoyance, frais médicaux ;
- des avantages à long terme : médailles du travail, comptes épargne temps ;
- des avantages liés à la fin de contrat de travail : régimes de cessation progressive d'activité.

- Certains retraités de l'Etablissement public bénéficient de prestations postérieures à l'emploi telles que la couverture de prévoyance et de frais médicaux ainsi que la compensation accordée par la Caisse des Dépôts dans la cadre de l'Épargne prévoyance individuelle.
- Les avantages postérieurs à l'emploi, à long terme et liés à la fin du contrat de travail peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies.

- Les régimes à cotisations définies sont en général couverts par des cotisations versées à des organismes de retraite par répartition ou d'assurance qui gèrent ensuite le paiement des pensions, ou par l'État en ce qui concerne les fonctionnaires, et qui libèrent la Caisse des Dépôts de toute obligation ultérieure. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

- Les régimes à prestations définies correspondent aux avantages du personnel pour lesquels la Caisse des Dépôts s'engage sur un niveau de prestations envers les salariés. Ils constituent un risque à moyen ou long terme pour l'employeur et donnent donc lieu à évaluation et provisionnement.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi, les conditions d'âge et de départ à la retraite retenues dans les calculs tiennent compte des dispositions de la loi n°2010-1330 du 09 novembre 2010 portant réforme de s retraites, ainsi que de l'article 88-I de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2012 qui accélère le calendrier du relèvement de l'âge d'ouverture des droits à pension et de l'âge d'obtention de la retraite à taux plein.

- Les provisions relatives aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont ajustées à chaque arrêté en fonction de l'évolution de la dette actuarielle de ces engagements. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations prennent en compte l'utilisation d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation) et internes à la Caisse des Dépôts (taux de départ, taux d'évolution des rémunérations, table de mortalité...). Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul ou celles induites par les effets d'expérience constituent des écarts actuariels.

La Caisse des Dépôts applique la recommandation de l'ANC n°2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires depuis le 1^{er} janvier 2013. En application de cette recommandation, la Caisse des Dépôts a choisi de retenir les dispositions de la norme IAS 19 telle qu'adoptée par l'Union européenne dans le cadre de son règlement n°475/2012, à l'exception des paragraphes traitant de l'information en annexe et de certaines adaptations énumérées dans la recommandation, principalement l'interdiction de comptabiliser les écarts actuariels en capitaux propres.

En cas de modification d'un régime existant ou de mise en place d'un nouveau régime, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement et en totalité au compte de résultat.

La Caisse des Dépôts a également choisi de comptabiliser immédiatement et intégralement en résultat les écarts actuariels.

- Les provisions relatives aux avantages à long terme et aux avantages liés à la fin du contrat de travail sont évaluées selon la même méthode que celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi. Les engagements correspondant aux primes liées à l'attribution de médailles du travail et aux comptes épargne temps sont calculés selon la même méthode actuarielle que celle utilisée pour le calcul des engagements d'indemnités de départ à la retraite.

XI. Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)

Ce fonds est destiné à faire face aux risques opérationnels et aux charges inhérentes aux activités bancaires et de gestion des actifs financiers et qui ne peuvent être couverts par ailleurs. Ce fonds fait l'objet de dotations ou de reprises constatées au compte de résultat.

XII. Impôts sur les bénéfices

La Section générale verse chaque année au Trésor public une Contribution représentative de l'impôt sur les sociétés (CRIS) dont le montant est égal à celui qui résulterait de l'application aux bénéfices de l'Etablissement de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Une provision pour impôt sur les opérations en sursis d'imposition est calculée en appliquant à ces opérations le taux d'impôt futur le plus probable.

Pour la France, les taux d'imposition appliqués pour le 31 décembre 2014 s'établissent :

- à 38 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du taux de droit commun ;
- à 21,66 %, contribution sociale incluse pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux TSPI (Titres de sociétés à prépondérance immobilière) cotées détenus depuis plus de 2 ans ;
- à 17,10 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du taux réduit long terme (cessions de parts de FCPR fiscaux détenues depuis plus de 5 ans, provisions sur parts de FCPR fiscaux ainsi que certaines répartitions d'actifs réalisées par des FCPR fiscaux) ;
- à 4,56 % pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux titres de participation au sens comptable et au sens fiscal (titres détenus à plus de 5 %) détenus depuis plus de 2 ans, exclusion faite des TSPI non cotées qui relèvent du régime de droit commun (38 %).

XIII. Opérations en devises

Les actifs, passifs et engagements hors-bilan libellés en devises, sont convertis au cours de change constaté à la date d'arrêt. Les gains et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises sont enregistrés dans le compte de résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées au cours du comptant. Le cas échéant, les opérations de change à terme, réalisées dans une intention autre que de couverture, sont évaluées au cours du terme restant à courir. Les opérations de change à terme, conclues à titre de couverture, sont évaluées symétriquement à l'élément couvert. Par ailleurs, les reports et déports, liés aux opérations de change à terme couvertes, sont rapportés au compte de résultat de manière échelonnée sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

XIV. Recours à des estimations

La préparation des états financiers de la Section générale exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la direction et les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la direction et les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

La réalisation d'estimations peut notamment concerner :

- la détermination de valeurs d'utilité pour les titres de l'activité de portefeuille et les titres de participation, celle-ci s'appuyant sur une analyse multicritères tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur, des perspectives économiques et de l'horizon de détention (les estimations pratiquées impliquant par exemple des hypothèses relatives à des éléments tels que les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation, dont l'estimation est rendue d'autant plus difficile aujourd'hui par le contexte économique) ;
- la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges ;
- l'appréciation du risque de contrepartie sur les portefeuilles de taux ;
- le cas échéant l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés.

3.1 - Opérations interbancaires et assimilées - Créances sur les établissements de crédit

	31/12/2014	31/12/2013
(en millions d'euros)		
Comptes ordinaires débiteurs	2 037	1 089
Comptes courants du fonds d'épargne	4	100
Intérêts courus		1
Créances sur les établissements de crédit à vue	2 041	1 190
Crédits de trésorerie	4 096	5 158
Capital et assimilé ⁽¹⁾	4 091	5 153
Créances douteuses	16	16
Dépréciations	(16)	(16)
Intérêts courus	5	5
Titres reçus en pension livrée	110	
Capital et assimilé	110	
Intérêts courus		
Crédits divers	8 576	9 244
Capital et assimilé ⁽²⁾	8 557	9 222
Intérêts courus	19	22
Créances sur les établissements de crédit à terme	12 782	14 402
Créances sur les établissements de crédit	14 823	15 592

(1) Dont 1 210 M€ de financement court terme en faveur de la SFIL (1 150 M€ au 31 décembre 2013);

(2) Dont 8 335 M€ de financement long terme en faveur de la SFIL (9 206 M€ au 31 décembre 2013).

3.2 - Opérations avec la clientèle

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires clientèle	715	668
Créances douteuses	3	3
Dépréciations	(3)	(3)
Intérêts courus		
Comptes ordinaires débiteurs à vue	715	668
Crédits de trésorerie et créances commerciales	7 365	4 827
Capital et assimilé ⁽¹⁾	7 264	4 740
Créances douteuses	198	214
Dépréciations	(195)	(211)
Intérêts courus	98	84
Crédits à l'équipement	429	472
Capital et assimilé	426	470
Créances douteuses	3	2
Dépréciations	(1)	(1)
Intérêts courus	1	1
Crédits au logement	492	508
Capital et assimilé	491	507
Créances douteuses	2	2
Dépréciations	(1)	(1)
Intérêts courus		
Crédits divers	2 155	2 252
Capital et assimilé	2 033	2 141
Créances douteuses	178	171
Dépréciations	(80)	(84)
Intérêts courus	24	24
Autres concours à la clientèle à terme	10 441	8 059
Opérations avec la clientèle	11 156	8 727

(1) Dont 6 000 M€ en faveur de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale au 31 décembre 2014
(3 000 M€ au 31 décembre 2013)

3.3 - Opérations sur titres de transaction, de placement, d'investissement et de l'activité de portefeuille
3.3.1 - Analyse par nature et type de portefeuille

	31/12/2014				31/12/2013					
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de l'activité de portefeuille	Total	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de l'activité de portefeuille	Total
(en millions d'euros)										
Effets publics et valeurs assimilées	2 168	3 215	18 820		24 203	5	2 288	17 056		19 349
Effets publics et valeurs assimilées		3 215	18 820		22 035	5	2 288	17 056		19 349
Titres prêtés										
Titres empruntés	2 168				2 168					
Obligations et autres titres à revenu fixe		25 942	3 604		29 546	134	27 211	3 991		31 336
Obligations		1 598	353		1 951	46	1 097	436		1 579
Autres titres à revenu fixe		24 344	3 251		27 595	88	26 114	3 555		29 757
Titres prêtés										
Actions et autres titres à revenu variable		2 875		9 964	12 839		2 517		9 585	12 102
Actions		1 486		8 642	10 128		1 388		8 230	9 618
OPCVM		616		1 168	1 784		603		1 211	1 814
Autres titres à revenu variable		773		154	927		526		144	670
Titres prêtés										
Total par type de portefeuille	2 168	32 032	22 424	9 964	66 588	139	32 016	21 047	9 585	62 787

3.3.2 - Eléments complémentaires

	31/12/2014					31/12/2013				
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de l'activité de portefeuille	Total	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de l'activité de portefeuille	Total
(en millions d'euros)										
Effets publics et valeurs assimilées	2 168	3 215	18 820		24 203	5	2 288	17 056		19 349
Valeur brute	2 168	3 106	16 811		22 085	5	2 156	15 415		17 576
Primes / décotes		75	1 707		1 782		89	1 364		1 453
Créances rattachées		34	302		336		44	277		321
Dépréciations							(1)			(1)
Valeur de marché	2 168	3 290	21 855		27 313	5	2 372	17 899		20 276
Obligations et autres titres à revenu fixe		25 942	3 604		29 546	134	27 211	3 991		31 336
Valeur brute		25 717	3 525		29 242	134	26 977	3 906		31 017
Primes / décotes		49	34		83		45	31		76
Créances rattachées		177	45		222		194	54		248
Dépréciations		(1)			(1)		(5)			(5)
Valeur de marché		26 437	4 136		30 573	134	27 689	4 291		32 114
Actions et autres titres à revenu variable		2 875		9 964	12 839		2 517		9 585	12 102
Valeur brute		3 062		11 288	14 350		2 684		11 027	13 711
Créances rattachées		2		14	16		1		15	16
Dépréciations		(189)		(1 338)	(1 527)		(168)		(1 457)	(1 625)
Valeur de marché		4 160		13 990	18 150		3 593		13 617	17 210
Total par type de portefeuille	2 168	32 032	22 424	9 964	66 588	139	32 016	21 047	9 585	62 787

3.4 - Participations

3.4.1 - Principales participations

(en millions d'euros)	31/12/2014				31/12/2013
Liste des 15 principaux titres de participation	% de détention	Valeur brute	Provisions pour dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
BPI GROUPE-BPIFRANCE	50,0	10 491		10 491	10 491
HOLDCO SIIC SAS	75,1	2 586	(217)	2 369	2 419
CNP ASSURANCES ^(*)	40,9	1 863		1 863	1 863
LA POSTE	26,3	1 646		1 646	1 613
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE	100,0	975		975	975
TRANSDEV GROUP	50,0	971	(597)	374	374
CDC INFRASTRUCTURE	100,0	793		793	793
CDC INTERNATIONAL CAPITAL ⁽¹⁾	99,9	316	(7)	309	11
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	33,2	235		235	235
COMPAGNIE DES ALPES ^(*)	39,6	183		183	183
CDC ENTREPRISES ELAN PME	100,0	125		125	123
EGIS	74,9	119		119	119
INFRAMED INFRASTRUCTURE SAS	38,9	88		88	75
AEW EUROPE	40,0	84	(34)	50	50
CDC CLIMAT	100,0	82	(80)	2	2
Sous-total des principales participations		20 557	(935)	19 622	19 326
Autres titres de participation, avances et créances		2 162	(447)	1 715	1 649
Total des participations, avances et créances		22 719	(1 382)	21 337	20 975

(*) Participations cotées.

(1) Une augmentation de capital de 300 M€ a été réalisée le 13 février 2014 sur CDC International Capital.

3.4.2 - Mouvements

	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2014
(en millions d'euros)					
Titres de participation	20 409	429	(79)	(7)	20 752
Valeur brute	21 630	520	(91)	(17)	22 042
Participations et autres titres détenus à long terme	1 273	182	(91)	(32)	1 332
Parts dans les entreprises liées ⁽¹⁾	20 357	338		15	20 710
Provisions pour dépréciations	(1 221)	(91)	12	10	(1 290)
Participations et autres titres détenus à long terme	(286)	(25)	10	14	(287)
Parts dans les entreprises liées ⁽²⁾	(935)	(66)	2	(4)	(1 003)
Avances et créances rattachées	566	74	(55)		585
Valeur brute	644	106	(73)		677
Participations et autres titres détenus à long terme	493	88	(44)		537
Parts dans les entreprises liées	151	18	(29)		140
Provisions pour dépréciations	(78)	(32)	18		(92)
Participations et autres titres détenus à long terme	(78)	(16)	18		(76)
Parts dans les entreprises liées		(16)			(16)
Participations	20 975	503	(134)	(7)	21 337

(1) Le titre CDC International Capital a été transféré de "Participations et autres titres détenus à long terme" à "Parts dans les entreprises liées" pour une VNC de 11 M€, puis une augmentation de capital de 300 M€ a été réalisée dont 225 M€ de capital non libéré;

(2) Dont une dotation aux provisions sur Holdco SIIC SAS pour 50 M€.

3.5 - Immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2014
Immobilisations corporelles d'exploitation	488	(13)	(2)		473
Immobilisations corporelles d'exploitation - montant brut	804	8	(3)		809
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles d'exploitation	(316)	(21)	1		(336)
Immobilisations corporelles de placement	2 677	97	(125)		2 649
Immobilisations en cours - montant brut	6	5		(7)	4
Dépréciations des immobilisations en cours					
Terrains et immeubles - montant brut	355		(25)	7	337
Amortissements et dépréciations des terrains et immeubles	(190)	(8)	13		(185)
Forêts et réserves foncières - montant brut	25				25
Amortissements et dépréciations des forêts et réserves foncières					
Sociétés propriétaires d'immeubles de placement - montant brut	2 740	157	(138)	(33)	2 726
Dépréciations des sociétés propriétaires d'immeubles de placement	(259)	(57)	25	33	(258)
Immobilisations incorporelles	253	16			269
Concessions, licences, brevets - montant brut	494		(217)	109	386
Amortissements et dépréciations des concessions, licences, brevets	(370)	(78)	217		(231)
Autres immobilisations incorporelles - montant brut	129	94		(109)	114
Amortissements et dépréciations des autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 418	100	(127)		3 391

3.6 - Comptes de régularisation et actifs divers

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Charges à répartir sur plusieurs exercices	306	344
Charges constatées d'avance	42	26
Produits à recevoir	69	59
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	1 472	168
Autres comptes de régularisation ⁽¹⁾	7 083	6 735
Comptes de régularisation	8 972	7 332
Débiteurs divers	2 815	3 618
Créances douteuses sur opérations diverses	5	4
Stocks et assimilés (Forêts)	44	45
Dépréciations des actifs divers	(5)	(4)
Actifs divers	2 859	3 663
Comptes de régularisation et actifs divers	11 831	10 995

(1) Dont au 31 décembre 2014, une créance sur l'État au titre du Programme d'Investissement d'Avenir pour 5 905 M€ (5 819 M€ au 31 décembre 2013) (cf. note 6.1).

3.7 - Opérations interbancaires et assimilées - Dettes envers les établissements de crédit

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs	124	83
Comptes courants du fonds d'épargne	4 097	3 188
Intérêts courus		
Dettes envers les établissements de crédit à vue	4 221	3 271
Comptes et emprunts à terme		6 678
Titres donnés en pension livrée	1 355	2 613
Intérêts courus		73
Dettes envers les établissements de crédit à terme	1 355	9 364
Dettes envers les établissements de crédit	5 576	12 635

3.8 - Opérations avec la clientèle

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs ⁽¹⁾	40 238	42 338
Intérêts courus	80	29
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	40 318	42 367
Emprunts à la clientèle financière	20	37
Consignations	5 799	4 438
Comptes créditeurs à terme	998	1 729
Autres sommes dues à la clientèle	13	11
Intérêts courus	582	571
Autres dettes envers la clientèle	7 412	6 786
Opérations avec la clientèle	47 730	49 153

(1) Le solde des comptes ordinaires créditeurs de 40 238 M€ est constitué principalement par les dépôts des notaires pour 23 460 M€ (25 132 M€ au 31 décembre 2013), des mandataires et administrateurs judiciaires pour 5 967 M€ (5 661 M€ au 31 décembre 2013), du FRR pour 1 338 M€ (2 183 M€ au 31 décembre 2013), de Bpifrance Participations pour 1 121 M€ (1 577 M€ au 31 décembre 2013), de l'Acoss pour 1 748 M€ (1 076 M€ au 31 décembre 2013), des autres professions juridiques pour 843 M€ (683 M€ au 31 décembre 2013) et des huissiers pour 435 M€ (464 M€ au 31 décembre 2013).

3.9 - Dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Euro commercial papers	23 657	16 493
Certificats de dépôts	1 646	238
Emissions à court terme	25 303	16 731
Euro medium term notes	16 059	13 918
Bons à moyen terme négociables	621	71
Emissions à moyen et long terme	16 680	13 989
Dettes rattachées	250	185
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	42 233	30 905
Dettes représentées par un titre	42 233	30 905

3.10 - Comptes de régularisation et passifs divers

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Produits constatés d'avance	200	209
Charges à payer	53	58
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	221	761
Autres comptes de régularisation ⁽¹⁾	7 864	7 414
Comptes de régularisation	8 338	8 442
Dettes de titres	2 168	
Versements restant à effectuer sur titres	1 818	1 667
- sur titres de participation ⁽²⁾	1 595	1 359
- sur TAP	223	308
Intérêts courus		
Instruments conditionnels vendus (primes/option)		
Autres créiteurs divers	573	274
Créditeurs divers	4 559	1 941
Comptes de régularisation et passifs divers	12 897	10 383

(1) Dont dettes vis-à-vis de l'État au titre du Programme d'Investissement d'Avenir pour 5 905 M€ (5 819 M€ au 31 décembre 2013) (cf. note 6.1);

(2) Dont 1 150 M€ de capital non libéré sur Bpifrance (1 150 M€ de versement restant à effectuer au 31 décembre 2013) et 225 M€ de capital non libéré sur CDC International Capital.

3.11 - Provisions

(en millions d'euros)	31/12/2013	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	31/12/2014
Provisions pour engagements sociaux	126	119	(21)	(20)	36	240
- retraites	41	22	(3)		45	105
- médailles du travail	23	7	(1)			29
- autres	62	90	(17)	(20)	(9)	106
Provisions pour risques immobiliers	1					1
Provisions pour risques de contrepartie	12	1	(4)	(6)		3
- engagement par signature	3		(1)			2
- prêts						
- autres	9	1	(3)	(6)		1
Provisions pour impôts ⁽¹⁾	195		(41)			154
Provisions sur instruments de marché	18	6		(17)		7
Autres provisions pour risques et charges	50	9	(2)	(6)		51
- sur prêts bonifiés ⁽²⁾	27	4	(2)	(2)		27
- autres	23	5		(4)		24
Provisions	402	135	(68)	(49)	36	456

(1) Correspond aux provisions pour impôts sur les opérations d'échange en sursis d'imposition;

(2) Correspond aux provisions sur les bonifications de prêts du fonds d'épargne.

3.12 - Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Capitaux propres au 31 décembre 2012	Affectation du résultat 2012	Versement au titre du résultat 2012	Autres variations (1)	Résultat au 31 décembre 2013	Capitaux propres au 31 décembre 2013	Affectation du résultat 2013	Versement au titre du résultat 2013 (2)	Autres variations	Résultat au 31 décembre 2014	Capitaux propres au 31 décembre 2014
Réserve générale	19 178				19 178	19 178					19 178
Ecart de réévaluation	34				34	34					34
Provisions réglementées et subventions d'investissement	(1 243)	348		(5)	(900)	(900)	554	(415)	6		(755)
Report à nouveau	348	(348)			554	554	(554)				1 235
Résultat de l'exercice											
Capitaux propres - hors FRBG	18 317			(5)	554	18 866		(415)	6	1 235	19 692
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)	473					473			83		556
Capitaux propres (y compris FRBG)	18 790			(5)	554	19 339		(415)	89	1 235	20 248

(1) Dont application par anticipation de la recommandation de l'ANC n°2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires;

(2) Le versement à l'État correspond à 50% du résultat consolidé part du Groupe, dans la limite de 75% du résultat individuel, soit 4.15,26 M€ en 2014 au titre de l'exercice 2013.

3.13 - Risques de crédit

3.13.1 - Ventilation des créances sur les établissements de crédit

(en millions d'euros)	31/12/2014					31/12/2013	
	Encours bruts sains	Encours bruts sains restructurés	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Dépréciations déduites de l'actif	Total	Total
Répartition par zone géographique							
France	14 823			16	(16)	14 823	15 591
Europe							
Autres							1
Total	14 823			16	(16)	14 823	15 592
Répartition par durée résiduelle							
Inférieure à 3 mois	6 278			5	(5)	6 278	7 054
De 3 mois à 1 an	1 384			2	(2)	1 384	705
De 1 an à 5 ans	4 095			5	(5)	4 095	4 807
Supérieure à 5 ans	3 066			4	(4)	3 066	3 026
Total	14 823			16	(16)	14 823	15 592

3.13.2 - Ventilation des opérations avec la clientèle

	31/12/2014					31/12/2013	
	Encours bruts sains	Encours bruts sains restructurés	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Dépréciations déduites de l'actif	Total	Total
(en millions d'euros)							
Répartition par zone géographique							
France	11 028		13	352	(263)	11 130	8 704
Europe	1			18	(18)	1	
Autres	25					25	23
Total	11 054		13	370	(281)	11 156	8 727
Répartition par durée résiduelle							
Inférieure à 3 mois	7 229		8	231	(176)	7 292	4 366
De 3 mois à 1 an	463		1	17	(13)	468	317
De 1 an à 5 ans	1 313		2	48	(36)	1 327	1 843
Supérieure à 5 ans	2 049		2	74	(56)	2 069	2 201
Total	11 054		13	370	(281)	11 156	8 727
Répartition par secteur							
HLM	16					16	87
Etats et assimilés							11
EPIC - SEM	733			3	(2)	733	839
Collectivités locales	47			1		48	50
Sociétés commerciales	1 941		3	38	(40)	1 942	2 194
Administrations privées	154		2	125	(33)	249	135
Administrations publiques	6 487					6 487	3 639
Clients particuliers	1 391		7	17	(20)	1 396	1 393
Professions juridiques	248		1		(1)	248	248
Sociétés financières	3					3	3
Autres	34			186	(185)	34	128
Total	11 054		13	370	(281)	11 156	8 727

3.13.3 - Ventilation des titres à revenu fixe (hors titres empruntés)

	31/12/2014				31/12/2013	
	Encours bruts sains	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Dépréciations déduites de l'actif	Total	Total
(en millions d'euros)						
Répartition par zone géographique						
France	30 978			(1)	30 977	32 452
Europe	17 948			(1)	17 947	16 594
Autres	2 657				2 657	1 639
Total	51 583			(2)	51 581	50 685
Répartition par durée résiduelle						
Inférieure à 3 mois	4 828			(1)	4 827	5 762
De 3 mois à 1 an	18 910			(1)	18 909	16 814
De 1 an à 5 ans	8 698				8 698	10 569
Supérieure à 5 ans	19 147				19 147	17 540
Total	51 583			(2)	51 581	50 685
Répartition par notation synthétique ⁽¹⁾						
AAA	5 325				5 325	6 811
AA	19 667				19 667	22 987
A	22 798			(1)	22 797	17 364
BBB	3 009			(1)	3 008	2 939
BB	108				108	31
B						
CCC						
Non renseigné	676				676	553
Total	51 583			(2)	51 581	50 685

(1) Notation synthétique des agences Moody's, Standard and Poors et Fitch.

3.13.4 - Ventilation par durée restant à courir

31/12/2014

(en millions d'euros)	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	6 278	1 384	4 095	3 066	14 823
Opérations avec la clientèle	7 292	468	1 327	2 069	11 156
Titres à revenu fixe (hors titres empruntés)	4 827	18 909	8 698	19 147	51 581
Passif					
Opérations interbancaires et assimilées	4 221		1 355		5 576
Opérations avec la clientèle	41 836	611	9	5 274	47 730
Dettes représentées par un titre	15 423	11 535	9 974	5 301	42 233

3.14 - Bilan ventilé par devise - Valeurs nettes après dépréciation

	EUR	USD	GBP	Autres	Total
(en millions d'euros)					
Actif					
Opérations interbancaires et assimilées	37 378	544	3	1 116	39 041
Caisse, Banques centrales	15				15
Effets publics et valeurs assimilées	22 899	392		912	24 203
Créances sur les établissements de crédit	14 464	152	3	204	14 823
Opérations avec la clientèle	11 109	2		45	11 156
Comptes ordinaires débiteurs	669	1		45	715
Autres concours à la clientèle à terme	10 440	1			10 441
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	38 771	1 356	927	1 331	42 385
Obligations et autres titres à revenu fixe	28 995	365	77	109	29 546
Actions et autres titres à revenu variable	9 776	991	850	1 222	12 839
Participations	21 329			8	21 337
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 391				3 391
Comptes de régularisation et actifs divers	11 634	179	6	12	11 831
Total Actif	123 612	2 081	936	2 512	129 141
Passif					
Opérations interbancaires et assimilées	5 533			43	5 576
Dettes envers les établissements de crédit à vue	4 178			43	4 221
Dettes envers les établissements de crédit à terme	1 355				1 355
Opérations avec la clientèle	46 654	599	48	429	47 730
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	39 251	599	48	420	40 318
Autres dettes envers la clientèle	7 403			9	7 412
Dettes représentées par un titre	10 339	25 903	2 670	3 321	42 233
Comptes de régularisation et passifs divers	12 864	11	11	11	12 897
Provisions	456				456
Dépôts de garantie	1				1
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)	556				556
Capitaux propres - hors FRBG	19 692				19 692
Réserves et autres	18 457				18 457
Résultat de l'exercice	1 235				1 235
Total Passif	96 095	26 513	2 729	3 804	129 141

4.1 - Engagements hors-bilan relatifs aux opérations de change comptant et à terme et de prêts / emprunts de devises

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Opérations de change comptant		
Euros achetés non encore reçus	83	43
Devises achetées non encore reçues	10	14
Euros vendus non encore livrés	11	14
Devises vendues non encore livrées	83	43
Opérations de change à terme		
Euros à recevoir contre devises à livrer		
<i>Euros à recevoir</i>	2 811	3 319
<i>Devises à livrer</i>	2 870	3 256
Devises à recevoir contre euros à livrer		
<i>Devises à recevoir</i>	29 091	22 639
<i>Euros à livrer</i>	30 471	22 080
Report/déport non couru		
A recevoir	47	16
A payer	1	3

4.2 - Instruments financiers à terme

4.2.1 - Engagements hors-bilan relatifs aux instruments financiers à terme

	31/12/2014				31/12/2013			
	Transaction		Trésorerie / Couverture		Transaction		Trésorerie / Couverture	
	Engagements donnés - Achat/Emprunt	Engagements reçus - Vente/Prêt	Engagements donnés - Achat/Emprunt	Engagements reçus - Vente/Prêt	Engagements donnés - Achat/Emprunt	Engagements reçus - Vente/Prêt	Engagements donnés - Achat/Emprunt	Engagements reçus - Vente/Prêt
(en millions d'euros)								
Opérations fermes								
Marchés organisés					17	15		
Instruments de taux d'intérêts								
Instruments de cours de change								
Instruments autres que de taux et de change					17	15		
Marchés de gré à gré	10 975	10 975	22 238	22 238	17 505	17 505	14 458	14 458
Instruments de taux d'intérêts (1)	10 975	10 975	22 238	22 238	17 505	17 505	14 458	14 458
<i>Valeur de marché</i>	10	12	2 057	2 303	28	18	2 287	1 880
Instruments de cours de change								
Instruments autres que de taux et de change								
Opérations conditionnelles								
Marchés organisés					370			
Instruments de taux d'intérêts								
Instruments de cours de change								
Instruments autres que de taux et de change					370			
Marchés de gré à gré						11		
Instruments de taux d'intérêts								
Instruments de cours de change								
Instruments autres que de taux et de change						11		

(1) Correspond au nominal de l'engagement.

4.2.2 - Ventilation par durée résiduelle

(en millions d'euros)	31/12/2014					31/12/2013				
	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total
Opérations fermes										
Engagements donnés sur instruments de taux d'intérêt	14 209	5 676	8 907	4 421	33 213	12 632	6 509	8 341	4 481	31 963
Engagements reçus sur instruments de taux d'intérêt	14 209	5 676	8 907	4 421	33 213	12 632	6 509	8 341	4 481	31 963
Engagements donnés sur instruments cours de change										
Engagements reçus sur instruments de cours de change										
Engagements donnés sur instruments autres que de taux et de change						17				17
Engagements reçus sur instruments autres que de taux et de change						15				15
Opérations conditionnelles										
Engagements donnés sur instruments de taux d'intérêt										
Engagements reçus sur instruments de taux d'intérêt										
Engagements donnés sur instruments cours de change										
Engagements reçus sur instruments de cours de change										
Engagements donnés sur instruments autres que de taux et de change						370				370
Engagements reçus sur instruments autres que de taux et de change						11				11
Pour mémoire vente d'options de vente										

4.2.3 Ventilation par devise

(en millions d'euros)	31/12/2014					31/12/2013				
	EUR	USD	GBP	Autres	Total	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Opérations fermes										
Engagements donnés sur instruments de taux d'intérêt	32 114		321	778	33 213	30 667	225	252	819	31 963
Engagements reçus sur instruments de taux d'intérêt	32 114		321	778	33 213	30 667	225	252	819	31 963
Engagements donnés sur instruments cours de change										
Engagements reçus sur instruments de cours de change										
Engagements donnés sur instruments autres que de taux et de change								17		17
Engagements reçus sur instruments autres que de taux et de change						15				15
Opérations conditionnelles										
Engagements donnés sur instruments de taux d'intérêt										
Engagements reçus sur instruments de taux d'intérêt										
Engagements donnés sur instruments cours de change										
Engagements reçus sur instruments de cours de change										
Achat/Emp Op condi Autres instruments						370				370
Vente/Pret Op condi Autres instruments						11				11

4.2.4 - Ventilation par zone géographique des swaps de taux

	31/12/2014	31/12/2013
(en millions d'euros)		
France	13 608	15 252
Europe	19 605	16 711
Autres		
Total	33 213	31 963

4.3 - Risques de crédit - Ventilation par zone géographique des engagements donnés

(en millions d'euros)	31/12/2014				31/12/2013			
	France	Europe	Autres	Toutes zones	France	Europe	Autres	Toutes zones
Engagements donnés sains	27 853	2 934	2	30 789	28 464	3 880	14	32 358
Engagements donnés douteux	4			4				
Total des engagements donnés	27 857	2 934	2	30 793	28 464	3 880	14	32 358

5.1 - Intérêts et assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts sur banques centrales	1	4
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	3	2
Intérêts sur titres reçus en pension livrée		
Produits sur report / déport	38	64
Intérêts sur prêts et valeurs reçues en pension	91	95
Autres intérêts et produits assimilés	6	5
Intérêts et produits assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires	139	170
Intérêts sur banques centrales		
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	(4)	(1)
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	(4)	(1)
Intérêts sur emprunts et valeurs données en pension	(8)	(48)
Charges sur report / déport	(9)	(19)
Autres intérêts et charges assimilées	(2)	(1)
Intérêts et charges assimilées sur opérations de trésorerie et interbancaires	(27)	(70)

5.2 - Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	9	6
Intérêts sur crédits à la clientèle et valeurs reçues en pension	158	161
Autres intérêts et produits assimilés	11	9
Produit sur report / déport	4	
Dotations / Reprises aux provisions pour intérêts douteux		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	182	176
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	(309)	(298)
Intérêts sur consignations	(47)	(41)
Intérêts sur comptes créditeurs à terme, emprunts et valeurs données en pension	(15)	(23)
Autres intérêts et charges assimilées	(1)	
Autres charges sur engagements		
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	(372)	(362)

5.3 - Intérêts et assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Effets publics	45	42
Obligations	44	46
Autres titres à revenu fixe	325	373
Intérêts et produits assimilés sur titres de placement	414	461
Effets publics	614	621
Obligations	16	24
Autres titres à revenu fixe	117	126
Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	747	771
Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe	1 161	1 232
Euro commercial papers	(63)	(65)
Certificats de dépôts	(4)	
Bons à moyen terme négociables	(11)	(3)
Euro medium term notes	(341)	(294)
Intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe	(419)	(362)

5.4 - Autres intérêts et assimilés

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Micro-couverture	392	294
Swaps de taux	216	203
Swaps financiers	94	93
Swaps complexes	82	(2)
Sur titres	1	
Autres intérêts et produits assimilés	393	294
Micro-couverture	(289)	(272)
Swaps de taux	(246)	(285)
Swaps financiers	(34)	(31)
Swaps complexes	(9)	44
Autres intérêts et charges assimilées	(289)	(272)

5.5 - Revenus des titres à revenu variable

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Actions	58	53
OPCVM	12	11
Autres titres à revenu variable	12	9
Revenus des titres de placement	82	73
Actions	517	370
OPCVM	3	4
Autres titres à revenu variable	4	3
Revenus des titres de l'activité de portefeuille	524	377
Revenus des titres de participation	831	556
Revenus des titres à revenu variable	1 437	1 006

5.6 - Produits et charges de commissions

(en millions d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit			1	
Opérations avec la clientèle	5		5	
Opérations sur titres		(8)		(25)
Prestations de services et divers	17	(21)	26	(21)
Prestations sur instruments financiers à terme				
Commissions	22	(29)	32	(46)
Total net	(7)		(14)	

5.7 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Résultats sur opérations sur titres de transaction	1	1
Résultats sur opérations de change	19	(15)
Résultats sur opérations sur instruments financiers	(1)	(1)
Gains ou pertes s/opé des portefeuilles de négociation	19	(15)

5.8 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Résultat de cession des titres de placement	63	(15)
- effets publics et valeurs assimilées	24	14
- autres titres à revenu fixe	2	(4)
- actions	20	(47)
- OPCVM et autres titres à revenu variable	17	22
Autres produits et charges sur titres de placement	(2)	(2)
Dotations/reprises aux dépréciations sur titres de placement	(7)	179
Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de placement	54	162
Résultat de cession des titres de l'activité de portefeuille	133	(148)
- actions	111	(162)
- OPCVM et autres titres à revenu variable	22	14
Autres produits et charges sur titres de l'activité de portefeuille	(2)	(1)
Dotations/reprises aux dépréciations sur titres de l'activité de portefeuille	127	(15)
Gains ou pertes sur opérations sur titres de l'activité de portefeuille	258	(164)
Gains ou pertes s/opé des portefeuilles de placement et assimilés	312	(2)

5.9 - Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets

(en millions d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations de placement	22	(2)	38	
Dotations/reprises d'amortissements et dépréciations sur immobilisations de placement	27	(66)	8	(129)
Revenus et charges sur immeubles de placement	173	(30)	173	(26)
Produits et charges sur immobilisations de placement	222	(98)	219	(155)
Charges refacturées, produits rétrocédés et transferts de charges	2		1	
Rémunérations versées aux préposés		(70)		(71)
Autres produits et charges divers d'exploitation	46	(218)	46	(211)
Autres produits et charges d'exploitation	48	(288)	47	(282)
Total autres produits et charges d'exploitation bancaire	270	(386)	266	(437)
Total net		(116)		(171)

5.10 - Produits et charges générales d'exploitation

5.10.1 - Produits et charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Salaires et traitements	(356)	(355)
Autres charges sociales	(199)	(202)
Intéressement	(25)	(27)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(57)	(56)
Dotations/reprises des dépréciations sur frais de personnel	(78)	28
Frais de personnel	(715)	(612)
Impôts et taxes	(15)	(16)
Loyers, charges locatives	(11)	(11)
Primes d'assurances	(1)	(1)
Etudes et recherches	(148)	(134)
Services extérieurs - divers	(57)	(59)
Autres charges	(21)	(22)
Autres frais administratifs	(253)	(243)
Refacturation	502	500
Refacturation	502	500
Autres produits et charges générales d'exploitation	1	1
Autres produits et charges générales d'exploitation	1	1
Charges générales d'exploitation	(465)	(354)

5.10.2 - Effectifs rémunérés

	31/12/2014	31/12/2013
(en nombre de personnes)		
Effectif moyen cadres Droit public	895	879
Effectif moyen cadres Droit privé	1 891	1 846
Effectif moyen cadres Statutaires des mines	37	39
Effectif moyen: cadres	2 823	2 764
Effectif moyen non cadres Droit public	2 972	3 046
Effectif moyen non cadres Droit privé	287	297
Effectif moyen non cadres Statutaires des mines	131	150
Effectif moyen: non cadres	3 390	3 492
Total effectif moyen	6 213	6 256
Effectif de clôture cadres Droit public	937	888
Effectif de clôture cadres Droit privé	1 891	1 873
Effectif de clôture cadres Statutaires des mines	35	37
Effectif de clôture: cadres	2 863	2 798
Effectif de clôture non cadres Droit public	2 939	3 012
Effectif de clôture non cadres Droit privé	287	293
Effectif de clôture non cadres Statutaires des mines	123	142
Effectif de clôture: non cadres	3 349	3 447
Total effectif de clôture	6 212	6 245

5.11 - Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dotations nettes / immobilisations incorporelles	(78)	(75)
Concessions et logiciels	(78)	(75)
Dotations nettes / immobilisations corporelles	(22)	(21)
Immeubles et agencements	(20)	(19)
Mobiliers, matériels et outillages	(2)	(2)
Dotations nettes aux amortissements sur immobilisations	(100)	(96)
Dotations nettes / immobilisations incorporelles		6
Concessions et logiciels		6
Dotations nettes aux provisions sur immobilisations		6
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(100)	(90)

5.12 - Coût du risque

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dépréciation des créances	(1)	(1)
Risques de contrepartie	(1)	
Risques sur engagements de signature		
Dotations pour dépréciations et provisions	(2)	(1)
Dépréciation des créances	10	11
Risques de contrepartie	8	3
Risques sur engagements de signature		
Autres risques		
Reprises de dépréciations et provisions	18	14
Pertes sur créances irrécouvrables et récupérations	(3)	(8)
Pertes et récupérations	(3)	(8)
Coût du risque	13	5

5.13 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Gains ou pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Gains/pertes sur avances et cessions de participations et autres titres détenus à long terme	(15)	(3 061)
Dotations/reprises des dépréciations des avances, titres de participation et autres titres détenus à long terme	(93)	2 716
Gains ou pertes sur avances, titres de participation et autres titres détenus à long terme	(108)	(345)
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(108)	(345)

5.14 - Charge d'impôt

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Contribution représentative de l'impôt sur les sociétés (CRIS)	(477)	(307)
Dotations/reprises nettes aux provisions pour impôts	42	35
Charge d'impôt	(435)	(272)

5.15 - Dotations nettes aux FRBG et provisions réglementées

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dotations nettes au FRBG	(83)	
Dotations nettes aux provisions réglementées		
Dotations nettes aux FRBG et provisions réglementées	(83)	

6.1 - Programme d'Investissement d'Avenir

En 2010, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de huit conventions et douze actions du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) également connu sous le nom de Grand Emprunt.

Ainsi, l'État a confié la gestion opérationnelle d'une enveloppe de 7,4 milliards d'euros au groupe Caisse des Dépôts dont 6,5 milliards d'euros ont été versés sur un compte spécifique de la Caisse des Dépôts ouvert au Trésor.

L'enveloppe a été successivement réduite de 498 millions d'euros en 2012, de 75 millions d'euros en 2013 puis de 850 millions d'euros en 2014.

Dans le cadre du deuxième Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 2), huit nouvelles actions ont été lancées pour une enveloppe de 936 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, cette enveloppe versée par l'État, après imputation des coûts de gestion, se répartit comme suite :

(en millions d'euros)	ACTIF		PASSIF	
	Créances représentatives des disponibilités investies ou à investir		Créances de restitution de l'Etat au titre de l'emprunt national	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
France Brevets	50	50	50	50
Développement technologie	594	594	594	594
Economie sociale et solidaire	88	91	88	91
Formation en alternance - Hébergement	174	190	174	190
Formation en alternance - Appareil de modernisation	191	219	191	219
Fonds national d'amorçage	503	549	503	549
Plateformes d'innovation des pôles de compétitivité	33	34	33	34
Fonds Ecotechnologies	150	150	150	150
Sociétés d'accélération des transferts de technologie	262	203	262	203
Fonds pour la société numérique - Infrastructures	1 721	1 734	1 721	1 734
Fonds pour la société numérique -Services	592	1 278	592	1 278
Ville de demain	611	727	611	727
Nano 2017	274		274	
Fonds National d'Innovation Culture de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat	20		20	
Projets Territoriaux Intégrés pour la Transition Energétique	75		75	
Fonds souverain de la propriété intellectuelle	100		100	
Transition Numérique de l'Etat et Modernisation de l'Action Publique	126		126	
French Tech Accélération	200		200	
French Tech Attractivité	15		15	
Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi	126		126	
Comptes de régularisation	5 905	5 819	5 905	5 819

6.2 - Détail des effets publics et valeurs assimilées par pays émetteur

(en millions d'euros)	31/12/2014			31/12/2013
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Total de l'exposition	22 035		22 035	19 349
Afrique du Sud	45		45	44
Allemagne	2 107		2 107	2 954
Autriche	610		610	717
Belgique	141		141	210
Bésil	182		182	191
Chili	93		93	38
Espagne	1 040		1 040	993
Finlande	217		217	217
France	15 235		15 235	12 626
Grèce				
Irlande	561		561	561
Israël	83		83	48
Italie	119		119	198
Japon	912		912	
Luxembourg				6
Mexique	141		141	58
Pays-Bas	114		114	119
Pologne	185		185	187
Qatar	93		93	84
République de Corée (Corée du Sud)	101		101	93
République tchèque	5		5	5
Venezuela	51		51	

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SECTION GENERALE**

Exercice clos le 31 décembre 2014

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SECTION GENERALE**

Exercice clos le 31 décembre 2014

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

56, rue de Lille
75007 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Section Générale de la Caisse des dépôts et consignations, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique des informations données dans le rapport de gestion.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Section Générale de la Caisse des dépôts et consignations à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Evaluation des titres de participation et des titres de l'activité de portefeuille

L'évaluation des titres de participation et des titres de l'activité de portefeuille constitue un domaine d'estimation comptable significative dans une activité bancaire ou financière. Les titres de participation et titres de l'activité de portefeuille sont évalués par la Section Générale à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritères (paragraphe III de la note « 2. Principes d'élaboration des comptes », notes 3.3, 3.4, 5.8 et 5.13 de l'annexe). Nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille et nous avons apprécié les dépréciations constatées à partir de ces valeurs.

Provisionnement des engagements sociaux

Comme indiqué dans le paragraphe X de la note « 2. Principes d'élaboration des comptes » et dans la note 3.11 de l'annexe, la Section Générale constitue des provisions pour couvrir ses engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion.

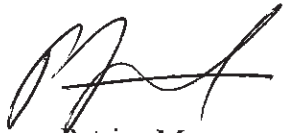
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 7 avril 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars



Patrice Morot



Cyrille Dietz



Charles de Boisriou



Gilles Rainaut